

## Comment redynamiser nos centres-villes et nos centres-bourgs ?

### Déclaration du groupe de la Coopération

A l'instar de bon nombre de pays (Grande-Bretagne, Allemagne, Canada, États-Unis ou Japon), la France est actuellement confrontée à une dévitalisation de ses centres-villes et centres-bourgs.

Ces derniers sont en effet peu à peu délaissés et perdent leur rôle de centralité sur tout notre territoire national avec une intensité plus marquée dans nos territoires ruraux et périurbains.

Le taux de vacance des logements et des commerces y augmente, les espaces publics s'y dégradent, les commerces et les services y reculent, le patrimoine bâti y est en déréliction et la population s'y paupérise ou part vers des périphéries et pôles jugés plus attractifs.

Longtemps peu visible, ou ramené à des évolutions purement locales et circonscrites, ce phénomène apparaît désormais comme un sujet de la première importance.

Véritables lieux de mixité, de services, de commerce ou de culture, nos centres-villes et centres-bourgs, quand ils sont dynamiques, sont sans conteste des gages de qualité de vie, de lien, de cohésion sociale et de développement économique local.

Et, selon un récent sondage, seuls 32 % des Françaises et Français interrogé.e.s jugeaient leurs cœurs de villes et de bourgs « dynamiques ».

Leur reconquête constitue donc aujourd'hui un enjeu majeur pour nos politiques d'aménagement du territoire, de développement rural et de cohésion sociale et territoriale.

C'est l'objet du présent Avis dont nous soutenons l'ensemble des Préconisations :

- Cette reconquête ne doit pas se limiter à des réponses ponctuelles suivant des approches sectorielles classiques ;
- Cette reconquête nécessite une approche globale d'aménagement, en mesure d'articuler et de mobiliser au mieux les leviers de l'ensemble de ces politiques sur un temps long ;
- Cette reconquête se doit d'inventer des modèles qui répondent aux évolutions de la société tout en intégrant les nouveaux défis de la transition écologique et énergétique de nos territoires ;
- Cette reconquête doit enfin s'inscrire dans une démarche de projet partagée par l'ensemble des acteurs du territoire.

Le Groupe de la Coopération a voté l'Avis.